



IC401664 – SPTS 2.1 Analyste d’Affaire – L3

AMENDEMENT #1:

Cette modification est nécessaire pour remplacer les articles suivants:

Sous Partie 1 – Renseignements Généraux :

SUPRIMER:

1. Introduction

Les annexes comprennent l'énoncé des travaux, la base de paiement, la liste de vérification des exigences relatives à la sécurité, les exigences en matière d'assurance, le formulaire d'autorisation de tâche, l'exemple de feuille de calcul électronique «MS Office Excel» pour les rapports d'utilisation périodiques - contrats avec AT.

INSERER:

1. Introduction

Les annexes comprennent l'énoncé des travaux, la base de paiement, la liste de vérification des exigences relatives à la sécurité, les exigences en matière d'assurance, l'exemple de feuille de calcul électronique «MS Office Excel» pour les rapports d'utilisation périodiques - contrats avec AT.

Sous la Pièce Jointe 1 de la Partie 3 – Barème de Prix :

SUPRIMER:

SECTION I – Analyste des affaires (Niveau 3)

A. PERIODE DE CONTRAT:

			Période du contrat initiale (Un an de la date d'octroi du contrat)		
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Estimation totale du cout de l'année:					\$

B.PERIODES D'OPTION



Période d'option #1 (Durée : une période d'un an)					
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Estimation totale du cout de l'année:					\$

Période d'option #2 (Durée : une période d'un an)					
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Estimation totale du cout de l'année:					\$

Période d'option #3 (Durée : une période d'un an)					
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Estimation totale du cout de l'année:					\$

Période d'option #4 (Durée : une période d'un an)					
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Estimation totale du cout de l'année:					\$

C.PRIX ÉVALUÉ TOTAL DU SOUMISSIONNAIRE : \$ _____
(Somme totale de A. Période de Contrat + B. Périodes d'Option)



INSERER:

SECTION I – Analyste des affaires (Niveau 3)

A. PERIODE DE CONTRAT:

			Période du contrat initiale (Un an de la date d'octroi du contrat)		
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Taxes Applicable :					
Estimation totale du cout de l'année:					\$

B. PERIODES D'OPTION

			Période d'option #1 (Durée : une période d'un an)		
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Taxes Applicables :					
Estimation totale du cout de l'année:					\$

			Période d'option #2 (Durée : une période d'un an)		
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Taxes Applicables :					
Estimation totale du cout de l'année:					\$

			Période d'option #3 (Durée : une période d'un an)		
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)



Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Taxes Applicables :					
Estimation totale du cout de l'année:					\$

Période d'option #4 (Durée : une période d'un an)					
	(B)	(C)	(D)	(E)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux fixe journalier (en dollars Canadien)	Total D x E
2.1 Analyst des affaires	Niveau 3		150	\$	\$
Applicables Taxes :					
Estimation totale du cout de l'année:					\$

C.PRIX ÉVALUÉ TOTAL DU SOUMISSIONNAIRE : \$ _____
(Somme totale de A. Période de Contrat + B. Périodes d'Option)

Sous Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions :

SUPRIMER:

Section IV : Renseignements supplémentaires

Dans la section IV de leur soumission, les soumissionnaires devraient fournir :

1. leur appellation légale;
2. leur numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA);
3. le nom de la personne-ressource (fournir aussi son adresse postale, ses numéros de téléphone et de télécopieur, et son adresse courriel) autorisée par le soumissionnaire à communiquer avec le Canada en ce qui concerne leur soumission et tout contrat subséquent pouvant découler de leur soumission;
4. concernant l'article 3, Ancien fonctionnaire, de la Partie 2 de la demande de soumission, la réponse requise à chacune des questions; et si la réponse est oui, l'information requise;
5. concernant à l'article 1, Exigences relatives à la sécurité, de la Partie 6 de la demande de soumissions :
 - a. le nom de chaque individu qui doit avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé; et
 - b. l'adresse contenant les renseignements ci-dessous pour chaque lieu proposé pour la réalisation des travaux ou pour la sauvegarde des documents.



Adresse :

No civique, nom de la rue, unité / no de suite / d'appartement

Ville, Province / Territoire / État

Code postal

Pays

INSERER:

Section IV : Renseignements supplémentaires

Dans la section IV de leur soumission, les soumissionnaires devraient fournir :

1. leur appellation légale;
2. leur numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA);
3. le nom de la personne-ressource (fournir aussi son adresse postale, ses numéros de téléphone et de télécopieur, et son adresse courriel) autorisée par le soumissionnaire à communiquer avec le Canada en ce qui concerne leur soumission et tout contrat subséquent pouvant découler de leur soumission;
4. concernant l'article 3, Ancien fonctionnaire, de la Partie 2 de la demande de soumission, la réponse requise à chacune des questions; et si la réponse est oui, l'information requise;
5. concernant à l'article 1, Exigences relatives à la sécurité, de la Partie 6 de la demande de soumissions :
 - c. le nom de chaque individu qui doit avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé; et
 - d. l'adresse contenant les renseignements ci-dessous pour chaque lieu proposé pour la réalisation des travaux ou pour la sauvegarde des documents.

Sous Pièce Jointe 2 de la Partie 4 – Critères Techniques :

SUPRIMER:

Numéro	Critères techniques obligatoires (TO)
TO1	<p>a) Analyste d'affaires principal (niveau 3) :</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le c.v. de son analyste d'affaires principal (niveau 3). Le c.v. doit démontrer que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires minimales (éducation, titres professionnels et expérience de travail) conformément à la grille flexible du tableau 1 ci-dessous, pour la catégorie de ressource suivante : Conseiller en analyse d'affaires (niveau 3)</p> <p>b) ** Analyste d'affaires intermédiaire (niveau 2)</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le c.v. de son analyste d'affaires intermédiaire (niveau 2). Le c.v. doit démontrer que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires minimales (éducation, titres professionnels et expérience de travail) conformément à la grille flexible du tableau 1 ci-dessous, pour la catégorie de ressource suivante : Conseiller en analyste d'affaires (niveau 2)</p>



INSERER:

Numéro	Critères techniques obligatoires (TO)
TO1	<p>a) Analyste d'affaires principal (niveau 3) :</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le c.v. de son analyste d'affaires principal (niveau 3). Le c.v. doit démontrer que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires minimales (éducation, titres professionnels et expérience de travail) conformément à la grille souple dans la pièce jointe 1 de la partie 4, pour la catégorie de ressource suivante : Conseiller en analyse d'affaires (niveau 3)</p> <p>b) ** Analyste d'affaires intermédiaire (niveau 2)</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le c.v. de son analyste d'affaires intermédiaire (niveau 2). Le c.v. doit démontrer que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires minimales (éducation, titres professionnels et expérience de travail) conformément à la grille souple dans la pièce jointe 1 de la partie 4, pour la catégorie de ressource suivante : Conseiller en analyse d'affaires (niveau 2)</p>

SUPRIMER :

Critères techniques cotés (TC) et points		Nombre de points maximums
TC1	<p>a) Analyste d'affaires principal (niveau 3) :</p> <p>Conformément à l'exigence obligatoire 11.4, l'analyste d'affaires principal (niveau 3) proposé par le soumissionnaire obtiendra des points pour les années d'expérience au-delà du minimum de dix (10) ans.</p> <p>Cinq (5) points seront attribués pour chaque tranche supplémentaire de 5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">• 10 de plus jusqu'à 15 ans = 10 points• 15 de plus jusqu'à 20 ans = 15 points• 20 années et plus = 20 points <p>Pour démontrer cette expérience additionnelle, le soumissionnaire doit fournir un ou des résumés de projet.</p> <p>Chaque résumé de projet soumis devrait fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- les tâches effectuées par la ressource proposée;- les responsabilités de la ressource proposée;- les dates de début et de fin du projet;- le nom et les coordonnées du client (organisation, nom de la personne-ressource, titre et numéro de téléphone de la	20 points



	référence) pour lequel le travail a été effectué.	
--	---	--

INSERER :

Critères techniques cotés (TC) et points		Nombre de points maximums
TC1	<p>a) Analyste d'affaires principal (niveau 3) :</p> <p>Conformément à l'exigence obligatoire TC1, l'analyste d'affaires principal (niveau 3) proposé par le soumissionnaire obtiendra des points pour les années d'expérience au-delà du minimum de dix (10) ans.</p> <p>Cinq (5) points seront attribués pour chaque tranche supplémentaire de 5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">• 10 de plus jusqu'à 15 ans = 10 points• 15 de plus jusqu'à 20 ans = 15 points• 20 années et plus = 20 points <p>Pour démontrer cette expérience additionnelle, le soumissionnaire doit fournir un ou des résumés de projet.</p> <p>Chaque résumé de projet soumis devrait fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- les tâches effectuées par la ressource proposée;- les responsabilités de la ressource proposée;- les dates de début et de fin du projet;- le nom et les coordonnées du client (organisation, nom de la personne-ressource, titre et numéro de téléphone de la référence) pour lequel le travail a été effectué.	20 points

*****TOUTE AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURE PAREIL*****